République Française
Département du Bas-Rhin
Eurométropole de Strasbourg

Village fleuri ✱✱✱✱
Commune nature
Village étoilé

Mairie de HOLTZHEIM
1 Place de la Mairie
67810 HOLTZHEIM
Tel : **03.88.78.05.84** Fax : 03.88.78.81.89
Courriel : **mairie@holtzheim.fr**
Site : www.holtzheim.fr

Talon Règlement Intérieur

Je soussigné(e) NOM : Prénom :

Père, mère, tuteur de l'enfant :

NOM : Prénom : Scolarisé en classe de :

Adresse

Numéro de téléphone (fixe/portable) :

- Atteste avoir bien pris connaissance des modalités de fonctionnement de l'accueil du matin.
- Atteste avoir pris connaissance du Règlement intérieur et en accepte les modalités.
- M'engage à ce que mon enfant respecte le règlement.

Talon d'inscription

A besoin de bénéficier de l'accueil du matin :

- Fréquence régulière : Lundi ☐ Mardi ☐ Jeudi ☐ Vendredi ☐

- Fréquence occasionnelle : Lundi ☐ Mardi ☐ Jeudi ☐ Vendredi ☐

Fait à , le

Signature :

Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont destinées aux services de la commune en charge des affaires scolaires. Vos données seront conservées pour une durée d'un an. Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit à la portabilité de vos données, de droits d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition pour motifs légitimes sous réserve des dispositions légales et réglementaires applicables. Vous pouvez prendre contact avec notre délégué à la protection des données personnelles : Contacter la Mairie 1 Place de la Mairie 67810 HOLTZHEIM
En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ou de toute autre autorité compétente (plus d'infos sur www.cnil.fr).